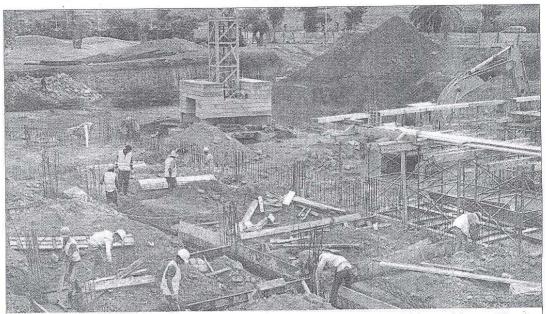
Délais de paiement: L'Etat rechute

- BTP, électricité,... les délais peuvent aller jusqu'à 480 jours
- · Dans l'agriculture, des entreprises de services doivent attendre un an

L'ETAT est mauvais payeur. Les délais de paiement sont toujours longs et n'épargnent aucun secteur. Le problème ne porte pas uniquement sur la disponibilité des budgets, mais aussi sur les procédures, sur «l'excès de zèle» des responsables. Les audits et contrôles effectués par la Cour des comptes et les dysfonctionnements relevés font que les responsables demandent une paperasse jugée impressionnante. «Chacun interprète la situation à sa façon, ce qui bloque les dossiers. Certains vont jusqu'à vérifier les points et virgules. Les rejets s'effectuent en cascade et les petites entreprises sont dans une situation difficile», souligne un



Faute de paiement, des PME opérant dans le BTP arrêtent les travaux. Ce secteur n'est pas le seul à être touché par ce phénomène. L'ONEE par exemple doit 2,3 milliards de DH vis-à-vis de 1.422 entreprises nationales et 181 entreprises étrangères (Ph. Bziouat)

blème de culture à mettre en place: «La liquidation des marchés est longue ainsi que leur réception. On a même l'impression que les maîtres d'ouvrage ne sont pas concernés».

opérateur. Pour Bouchaib Benhamida, payer. Une réunion sur ce dossier vient président de la FNBTP, il s'agit d'un pro- d'ailleurs de se tenir entre le Crédit Agricole, qui joue le rôle d'agent de paiement pour le compte de l'Etat, et l'Association marocaine de l'irrigation par aspersion et goutte-à-goutte (Amiag).

Pourtant, au lancement du plan Ma-Même les entreprises du secteur agri- roc Vert, les délais de décaissement des

Malade, l'ONEE emporte ses fournisseurs

AVEC l'ONEE par exemple, les retards de paiement s'élèvent à 2,3 milliards de dirhams vis-à-vis de 1.422 entreprises nationales et 181 entreprises étrangères. Cet établissement, qui vient de signer son contrat-programme, a réglé récemment certains de ses fournisseurs, mais cela n'a été qu'une goutte d'eau dans l'océan. Un montant jugé peu important. «Sur une facture de plus de 100 millions de dirhams, nous avons reçu 170.000 dirhams. Avec cette entreprise, les délais sont passés de 380 jours à 480 jours», note le patron d'une entreprise du secteur électriqueélectronique. D'ailleurs, au sein de ce secteur, la tension est telle que les grandes entreprises ont préféré quitté la fédération de l'électricité-électronique et créer leur propre association. Le délai de paiement serait un des dossiers à l'origine de «ce divorce»

Dans ce secteur, les entreprises ne craignent pas le défaut de paiement de l'ONEE. Ils parlent surtout du manque de visibilité engendré par ces retards. «Entre le moment de livraison du matériel et celui du dépôt de la facture il faut compter un minimum de deux mois. Une fois le PV de réception signé et déposé, c'est l'incertitude. Il faut attendre», affirme un directeur financier. Pour lui, ce sont surtout les petits installateurs qui souffrent puisqu'ils n'arrivent pas à se financer auprès des banques.

délais de paiement. «Depuis début 2013, les délais se sont rallongés. Les entreprises de services sont aujourd'hui dans une situation délicate», note un opérateur sous couvert de l'anonymat. Par crainte de représailles, la majorité des opérateurs contactés ont préféré garder l'anonymat.

Celles qui opèrent dans l'irrigation doivent aujourd'hui attendre plus de 9 mois, voire 12 mois, avant de se faire

cole sont touchées par le phénomène de subventions aux agriculteurs ne dépassaient pas 3 mois et donc les entreprises de services se faisaient également payer dans des délais raisonnables. Car, si les grands exploitants financent les travaux avant de se tourner vers le département de l'Agriculture pour obtenir la subvention, les petits agriculteurs observent d'autres schémas. Dans la majorité des cas, ils se mettent d'accord avec les entreprises de

Délais de paiement: L'Etat rechute

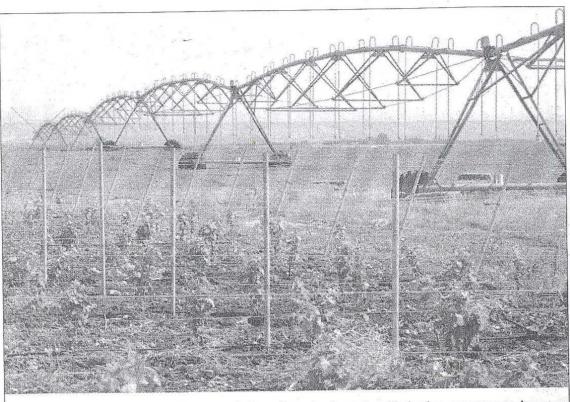
services pour que le paiement n'intervienne qu'une fois la subvention versée par l'Etat. Ils leur accordent ainsi une dé- par hectare équipé légation de créance. Une pratique accep- pour les petits agritée puisque, au départ, les délais de ver- culteurs, soit ceux sement des subventions étaient corrects.

En principe, les travaux ne démarrent qu'une fois un PV d'approbation est éta- ficie de 5 hectares bli par une commission technique pro- et moins. Pour les vinciale relevant du ministère de l'Agri- autres, la subvention culture. Une fois achevé, le dossier est 'est de 7.000 dirhams complété par le dépôt des factures de réa- l'hectare. D'ailleurs, lisation et la commission technique véri- la demande en améfie l'authenticité des déclarations avant nagement hydro-agrid'accorder son approbation et de réorien- cole encouragé par ter le dossier vers le guichet unique. Ce les aides publiques a dernier saisit à son tour le Crédit Agri- été à l'origine de la cole pour l'établissement du chèque. «Si le Crédit Agricole ne paie pas à temps, spécialisées dans cette c'est parce que l'Etat ne débloque pas les fonds», affirment des sources proches du dossier.

Le plan Maroc Vert prévoit une batterie de subventions dont celles relatives à l'irrigation et équipement en maté-

riel agricole. A titre d'exemple, 11.000 dirhams sont accordés dont l'exploitation compte une supercréation d'entreprises activité.

Si les grandes entreprises arrivent à gérer les retards de paiement, les petites structures ont du mal



Les entreprises de services agricoles, en particulier celles qui opèrent dans l'irrigation, se retrouvent dans une situation difficile. Dans cette activité, les délais sont passés de 2 à 3 mois à plus d'une année (Ph. Bziouat)

à se financer. «Les PME et TPE sont dans une situation difficile. Entre le discours politique qui se veut rassurant vers ces structures et la réalité du terrain, il existe un gap», accuse un opérateur dans le BTP. des maîtres d'ouvrage devrait s'effec-Abdelaziz Dahbi, président de l'Associa- tuer par rapport aux délais de paiement tion marocaine des routes, reconnaît que et à leur capacité à exécuter les budgets «faute de paiement, certaines entreprises arrêtent les travaux».

Le président de la fédération du BTP affirme que ce sont surtout les offices et établissements publics qui sont concernés

par ce problème: «Les budgets d'investissement sont votés dans la loi de Finances. Donc ce n'est pas un problème de financement». Pour lui, l'évaluation d'investissement.

K. M.